

Avocats



© 2014 Les Echos Publishing

Le site internet www.carrieres-juridiques.com a publié, en partenariat avec l'association des élèves avocats (AEA) et la fédération nationale des élèves avocats (FNEA), les résultats de son enquête sur la formation des avocats. Réalisée auprès de 3 000 élèves-avocats et jeunes avocats (moins de 3 ans d'expérience), cette étude s'articule autour de quatre thèmes : l'examen du barreau, la formation, le centre de formation et l'insertion professionnelle.

Ainsi, si l'examen du barreau fait l'objet de controverses depuis plusieurs années (numerus clausus, moyenne d'admission, note éliminatoire...), il ressort toutefois que près de 60 % sont satisfaits des matières qui le composent. 72 % pensent néanmoins qu'il ne devrait pas être organisé par les universités.

Concernant la formation, 80 % estiment que les enseignements sont pertinents mais 65,8 % pensent que le contrôle des connaissances est inefficace. S'agissant des stages, 74,6 % souhaitent conserver le projet pédagogique individuel (PPI) et 90 % pensent que le stage final est formateur. Le principal reproche adressé aux centres de formation, par 77,4 % des personnes interrogées, étant le manque de préparation à l'insertion professionnelle.

Enfin, il ressort que les personnes en recherche de collaboration (14,6 %) ciblent, pour 81,72 % d'entre elles, la région Île-de-France. Les jeunes avocats en collaboration

(79,6 %) sont, quant à eux, majoritairement satisfaits de leur collaboration, de leurs conditions de travail et de leur degré d'implication dans les dossiers. La moitié d'entre eux gagnent entre 1 500 et 2 500 € net par mois. Les jeunes avocats réorientés sont peu nombreux, seulement 5,9 %, et exercent pour la plupart (70 %) comme juriste d'entreprise afin d'acquérir un meilleur équilibre de vie.

www.carrieres-juridiques.com

© 2014 Les Echos Publishing